

## PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCEL LES LUNÉVILLE DU 04 MARS 2019 A 20H30

L'an deux mil dix neuf le quatre mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Moncel lès Lunéville, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent VAUTHIER, Maire de Moncel lès Lunéville.

**CONVOCATION** : du 25 février 2019

**PRÉSENTS** : MM. V. VAUTHIER - V. CONSTANTIN - M. BOURGARD - A. HULO - S. JACQUOT - M. CRETEAU - M. SIGIEL - C. VOGT (arrivé à 21h00)  
et MMES MC. GERARDIN - S. D'ALASCIO TONDEUR - G. FELTIN LEONET

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 13, le quorum étant atteint (10 présents puis 11 après 21h00)

**ABSENTS ET EXCUSÉS** : - JC BRUNETTE - E. KLOTZ

**PROCURATIONS** : E. KLOTZ (pouvoir donné à V. CONSTANTIN)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Matthieu SIGIEL.

### 2019/005 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Sous la présidence de Mme GERARDIN Marie-Claire, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget de la Commune.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

- ✓ approuve le compte administratif 2018 de la commune établi par le Maire (qui se retire de l'assemblée au moment du vote) et présenté par Madame Marie-Claire GERARDIN, Adjointe aux finances, et arrête ainsi les comptes :

**En fonctionnement :**

Recettes	Prévu :	868 669.44 €
	Réalisé :	920 634.65 €
Dépenses	Prévu :	836 264.97 €
	Réalisé :	766 823.53 €

**En investissement :**

Recettes	Prévu :	324 666.58 €
	Réalisé :	329 866.23 €
Dépenses	Prévu :	324 666.58 €
	Réalisé :	158 514.79 €
	Restes à réaliser :	85 033.92 €

• **Résultats de clôture de l'exercice :**

Investissement :	171 351.44 €
Fonctionnement :	153 811.12 €
<b>Résultat global :</b>	<b>325 162.56 €</b>

## 2019/006 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 DE LA COMMUNE

Le Maire expose aux membres présents le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie de Lunéville à la clôture de l'exercice 2018.

Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures du Compte Administratif 2018 de la Commune.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée délibérante.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité*, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, les membres de l'assemblée délibérante votent le compte de gestion 2018.

## 2019/007 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - AFFECTATION DES RESULTATS 2018 POUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, ayant approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 de la Commune, avec comme résultats de clôture :

• un excédent de fonctionnement de	4 873.68 €
• un excédent de fonctionnement reporté de	148 937.44 €
• <b>soit un excédent de fonctionnement cumulé de</b>	<b>153 811.12 €</b>
• un excédent d'investissement de	171 351.44 €
• un déficit de restes à réaliser de	85 033.92 €
• <b>soit un excédent de financement de</b>	<b>86 317.52 €</b>

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

- décide, vu la nécessité de financer des travaux d'investissement, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :
- **résultat d'exploitation au 31/12/2018 : 153 811.12 €**
- **affectation complémentaire en réserve (1068) : 153 811.12 €**
- **résultat d'investissement reporté (001) EXCEDENT: 171 351.44 €**

## 2019/008 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET DE L'EAU

Sous la présidence de Mme GERARDIN Marie-Claire, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget de l'eau.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

- ✓ approuve le compte administratif 2018 du budget de l'eau établi par le Maire (qui se retire de l'assemblée au moment du vote) et présenté par Madame Marie-Claire GERARDIN, Adjointe aux finances, et arrête ainsi les comptes :

### En fonctionnement :

Recettes	Prévu :	324 422.41 €
	Réalisé :	352 769.00 €
Dépenses	Prévu :	324 422.41 €
	Réalisé :	177 887.14 €

### En investissement :

Recettes	Prévu :	384 753.78 €
	Réalisé :	256 145.96 €
Dépenses	Prévu :	384 753.78 €

Réalisé : 60 990.70 €  
Restes à réaliser : 40 000.00 €

- **Résultats de clôture de l'exercice :**
- Investissement : 195 155.26 €
- Fonctionnement : 174 881.86 €
- Résultat global : 370 037.12 €

### **2019/009 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 DU BUDGET DE L'EAU**

Le Maire expose aux membres présents le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie de Lunéville à la clôture de l'exercice 2018.

Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures du Compte Administratif 2018 du budget de l'Eau.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée délibérante.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité*, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, les membres de l'assemblée délibérante votent le compte de gestion 2018.

### **2019/010 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - AFFECTATION DES RESULTATS 2018 POUR LE BUDGET DE L'EAU**

Le Conseil Municipal, ayant approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 du budget de l'Eau, avec comme résultats de clôture :

- un excédent de fonctionnement de 174 881.86 €
- un déficit de fonctionnement reporté de 0.00 €
- **soit un excédent de fonctionnement cumulé de 174 881.86 €**
  
- un excédent d'investissement de 195 155.26 €
- un déficit de restes à réaliser de 40 000.00 €
- **soit un excédent de financement de 155 155.26 €**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

- décide, vu la nécessité de financer des travaux d'investissement, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :
  
- **résultat d'exploitation au 31/12/2018 : 174 881.86 €**
- **affectation complémentaire en réserve (1068) : 144 881.86 €**
- **résultat reporté en fonctionnement (002) : 30 000.00 €**
- **résultat d'investissement reporté (001) EXCEDENT: 195 155.26 €**

### **2019/011 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENTS BUDGET COMMUNE 2019**

Le Maire informe l'assemblée que des dépenses doivent être engagées avant le vote du budget primitif 2019. (le remboursement d'un trop perçu pour la taxe d'aménagement)

Le Maire propose l'ouverture de crédit suivante en section de dépenses d'investissement avant vote du budget primitif 2019:

La dépense d'investissement concernée est la suivante :  
Chapitre 10 (compte 10226) : 10.00 €

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- ✓ décide d'accepter l'ouverture de crédit au compte 10226 proposée par le Maire.

**Délibérations de la séance du 04/03/2019:**

- N° 2019/005 Vote du compte administratif 2018 de la Commune
  - N° 2019/006 Vote du compte de gestion 2018 de la Commune
  - N° 2019/007 Affectation des résultats 2019 de la Commune
  - N° 2019/008 Vote du compte administratif 2018 de l'eau
  - N° 2019/009 Vote du compte de gestion 2018 de l'eau
  - N° 2019/010 Affectation des résultats 2019 de l'eau
  - N° 2019/011 Ouverture de crédits BP 2019 Commune
-